



Bulletin Municipal

N°
42



Le saut de la Saule

1^{er} semestre 2016

Mairie : Le Bourg 15240 Vebret.

Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

mairie@vebret.fr - <http://www.vebret.fr>

OPÉRATION TRANQUILLITE SENIORS VACANCES – CAMBRIOLAGES - B.A.L.U.

--- Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et vivent de plus en plus longtemps : elles sont aussi des proies plus faciles pour les délinquants. A ce titre, le Ministre de l'Intérieur a inscrit comme une priorité la prévention des violences et des actes de malveillance au préjudice des personnes âgées. Il s'agit de l'opération «**Tranquillité Seniors** » qui profite à toutes les personnes âgées qui le souhaitent, c'est à dire aussi bien celles recensées par les communes dans le cadre du « plan canicule » que celles qui se signaleront spontanément aux services de l'État. Toute personne se sentant isolée, menacée ou inquiète pourra ainsi se signaler aux brigades de Gendarmerie de YDES (15) ou de CHAMPS SUR TARENTAINE (15) en s'y présentant ou en composant le « 17 ».

--- Parallèlement dans le cadre de l'opération « **Tranquillité Vacances** », la Gendarmerie Nationale veille sur les logements laissés vides pendant vos vacances. Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de Gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Durant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

--- Dans la même logique de prévention, la Gendarmerie Nationale est chargée de sensibiliser la population aux risques de **cambriolages**; des imprimés regroupant des « bons réflexes de sécurité au quotidien » seront ainsi mis à la disposition de la population dans les bureaux de la Mairie et de la brigade de Gendarmerie de votre domicile. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter également le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr

--- Enfin, la mise en place des « **B.A.L.U.** » (Boîte Aux Lettres des Unités) permet aux usagers qui le désirent d'entrer en contact avec les unités de la Communauté de Brigades de YDES / CHAMPS SUR TARENTAINE (15) au moyen d'une adresse internet, à savoir : cob.ydes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

(Huguette Touraille)

Renseignements utiles :

Mairie et agence postale : - **NOUVEAUX HORAIRES** :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **10h à 12h** et de **13h à 18h**.
Mercredi de **10h à 12h**.

Horaires du mois d'août 2016 *Du 01/08 au 05/08 : ouverture de 10h à 12h*
Du 08/08 au 26/08 : fermeture de la mairie
A partir du 29/08 : retour aux horaires normaux

Tél. : 04 71 40 20 86.

Fax : 09 70 32 28 79

Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Il en existe une version sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.vebret.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/>

Rappel : La richesse du contenu du site (adresse : <http://www.vebret.fr>) et du bulletin municipal est fonction de la participation de ceux qui possèdent des informations (particulièrement les responsables des associations de la Commune) et qui voudront bien les transmettre, soit à la mairie par courrier (ou par courriel), soit par l'intermédiaire des élus ou de la secrétaire de mairie, soit à cette adresse mail sitemairie.vebret@orange.fr.



Le mot du Maire

Voilà déjà plus d'un an et demi que le bourg vit dans les travaux.

Ce bulletin municipal est l'occasion pour moi de tous vous remercier pour la patience dont vous avez su faire preuve.

Maintenant que tous les travaux de sous-sol sont terminés, l'aménagement du bourg peut commencer. Ce projet représente une étape importante dans la vie de la commune et permettra de donner une véritable identité au bourg.

Après une période de concertations, de discussions et de choix, le projet définitif a été adopté.

Les travaux ont d'ores et déjà commencé avec l'intervention de l'entreprise chargée du câblage et de l'installation des candélabres.

En septembre, une fois les vacances terminées, débiteront les travaux de voirie et d'aménagement.

D'ici la fin de l'année, d'autres travaux verront le jour. Les artisans interviendront dans la maison de la Totte, le programme de voirie 2016 sera réalisé.

L'ensemble de ces travaux débutera donc à la rentrée afin de permettre à chacun de profiter pleinement des vacances.

Et vous trouverez d'ailleurs, en dernière page, le programme de la fête de Vebret qui aura lieu les 6 et 7 août.

Bonne vacances à tous !

Fabrice Meunier

Sommaire

2	<i>Opération tranquillité Séniors vacances</i>	2	<i>Renseignements utiles</i>	3	<i>Mot du Maire</i>
4	<i>La page d'Éliane</i>	5	<i>Encombrants 2016</i>	5	<i>La vie qui passe</i>
6	<i>Travaux Couchal</i>	6	<i>Aménagement du bourg</i>	6	<i>Maison de la Totte</i>
6	<i>Pont de Couchal fermé</i>	7	<i>Nouveaux panneaux</i>	7	<i>Nouvel artisan</i>
7	<i>Fin des travaux d'assainissement</i>	7	<i>Présentation aménagement du Bourg</i>	8	<i>Le député Alain Marleix à Vebret</i>
8	<i>La sous-préfète à Vebret</i>	8	<i>Le sénateur Delcros à Vebret</i>	8	<i>Chantier international de bénévoles</i>
9	<i>Billet d'humeur</i>	10	<i>Réunion de sensibilisation sur les violences aux femmes</i>	11	<i>Limitier les pesticides</i>
12	<i>Bilan passage à la TNT HD</i>	13	<i>Nouvelles activités Périscolaires</i>	14	<i>Restauration scolaire</i>
15	<i>A l'école communale</i>	16	<i>Conseils du 8/01 & 26/02/16</i>	17	<i>Conseil du 23/03 Budget</i>
19	<i>Conseil du 29/04/16</i>	20	<i>Conseil 18/05/16</i>	20	<i>Club des Bruyères</i>
21	<i>Comité d'animation et loisirs</i>	21	<i>Gym Artense</i>	22	<i>Diabes bleus / Amicale parents d'élèves</i>
23	<i>ESVY</i>	24	<i>Caval Cantal</i>	25	<i>Notre passé : les soldats du monument aux Morts</i>
29	<i>Sudoku / Mots croisés</i>	30	<i>Le Clic du Haut Cantal</i>	32	<i>Fête de Vebret</i>

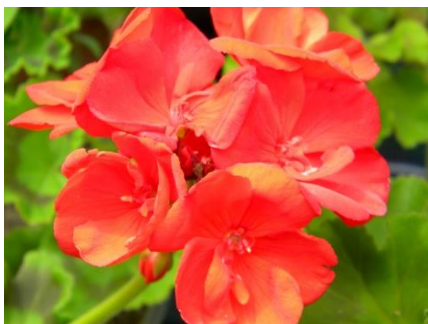
Publication municipale - Documentation et articles : Mairie de Vebret et responsables des associations.

Mise en page : Denis Letemplier

Imprimé par nos soins.

La page d'Éliane

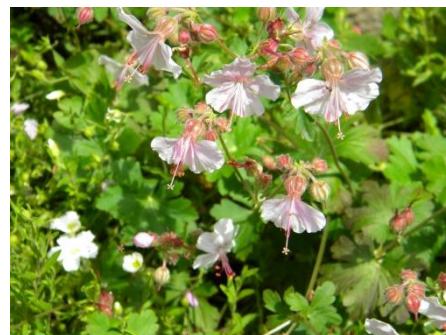
Profitez de vos géraniums faciles, colorés, généreux



géranium des jardins

Les géraniums et pélargoniums composent la famille des géraniacées. Leur lointaine origine est l'Afrique du Sud.

Un autre genre, ce sont les « érodiums ». Ces derniers sont d'excellentes plantes vivaces qui s'épanouissent de juin aux gelées.



géranium vivace

Les plus communs sont les **géraniums zonaux appelés « géranium des balcons »** avec leurs fleurs en boule et le géranium lierre qui forment de petites fleurs légères. Ils auront particulièrement belle allure si vous les plantez dans des jardinières et pots traditionnels comme ceux en terre cuite à condition d'être arrosés régulièrement et d'être exposés au soleil.



pélargonium

Le pélargonium reste très buissonnant et peu encombrant, il vit très bien dans la maison durant l'hiver. Il continue à prospérer comme une plante d'intérieur.



géraniums vivaces



Le géranium vivace est lui utilisé comme couvre sol ou en touches colorées dans un massif pour un effet réussi. Il se plaît également en pots ou en jardinières.

Le mieux est de **multiplier les variétés, en les bouturant** et en déclinant formes et couleurs.

Enfin, pour les conserver d'une année sur l'autre, vous devez les rabattre à 20 cm du sol. Sensibles au gel, pensez à les hiverner en les rentrant fin octobre à l'abri du froid et du vent.

Les bonnes pratiques pour en profiter pendant de longues années.

L'arrosage :

Plus le pot est petit, plus il faut arroser. En général, trois arrosages par semaine sont suffisants.

Le substrat :

Prenez soin de les placer dans un terreau enrichi de substances nutritives comme le compost ou le biofertilisant, afin de favoriser leur croissance tout au long de l'été.

L'engrais :

Vous devez en mettre régulièrement, environ tous les quinze jours. Ne pas trop les noyer ni les gaver d'engrais.

Astuces :

Quand vous achetez un géranium en fleurs, n'hésitez pas à enlever les fleurs, vous en aurez ensuite de plus belles et le géranium s'épuisera moins vite.

Si vous devez vous absenter plusieurs jours, vous devez enlever les tiges avec des boutons floraux bien formés, ainsi que les feuilles abîmées.

Un nettoyage des fleurs fanées est indispensable, pour garder un beau port à la plante.

Les maladies

Les cochenilles

C'est un amas un peu farineux collant, blanc, une véritable peste qui affaiblit les plantes.

Il se retire avec un coton imbibé d'alcool. Vous pouvez utiliser du purin d'ortie dilué à 10% pour renforcer les plantes malades.

Les pucerons

Ce sont des petits insectes noirs qui se trouvent le long de la tige. Ils s'éliminent avec du savon noir, dilué dans de l'eau tiède (1 cuillère à soupe dans ½ litre d'eau tiède) jusqu'à disparition des insectes.

La pourriture grise

C'est un champignon qui aime l'humidité. Vous pouvez appliquer une solution de bouillie bordelaise après un épisode de pluie.

La rouille

C'est un autre champignon qui apparaît sur le dessus des feuilles les plus anciennes, en formant des tâches jaunâtres.

Une solution de purin de prêle à 10% est efficace.

Les aleurodes

Ce sont de petits insectes blancs piqueurs et suceurs, qui s'envolent et peuvent se propager sur les autres plantes.

Utiliser du purin de fougères dilué à 20%, 5% de vinaigre blanc, et une cuillère à café de savon noir.

Renouvelez tous les trois jours jusqu'à disparition complète des insectes.

(Éliane Ponty)

Ramassage des encombrants 2016



Le ramassage des encombrants sur la commune de Vebret aura lieu **le lundi 22 août 2016.**

Un lieu de stockage sera matérialisé dans chaque hameau.

Les déchets devront être triés : Ferraille, bois, autres déchets.

Les pneus et les bidons d'huile sont interdits.



La vie qui passe

DÉMOGRAPHIE

Décès :

- Monsieur Frédéric FREIST, Le Bourg, décédé le 13 janvier 2016
- Madame Jeanine VEYSSEIRE épouse SERRE, Montpigot, décédée le 19 février 2016
- Madame Madeleine VOGLIAZZO, Les Essards, décédé le 22 février 2016
- Monsieur Christian COUCHOT, Les Lampradets, décédé le 23 février 2016

Mariage :

- Madame VAN DIJK Amandine et Monsieur MOUTY Samuel, le 11 juin 2016

NOUVEAUX ARRIVANTS

- M. et Mme Michel et Nicole Escudier, le Bourg

Infos municipales

Travaux Couchal



Une fois les travaux d'assainissement terminés par l'entreprise Bos, la société RMCL a pris le relais pour réaliser tous les travaux de surface. Plus de 1700 m² d'enrobés ont été appliqués, des espaces verts ont été créés, des parkings aménagés.

Couchal retrouve ainsi un aspect moins routier, plus rural. Les travaux se termineront par la suppression de tous les poteaux électriques et téléphoniques et la mise en service des nouveaux candélabres.



Aménagement du bourg

Les dates de commencement des travaux sont maintenant fixées. Elles ont été choisies pour éviter les travaux de voirie pendant la période estivale.

A compter du mois d'août, le syndicat d'énergie du Cantal missionnera une entreprise pour passer les câbles électriques dans les gaines posées lors du chantier d'assainissement. Les nouveaux candélabres du lotissement seront installés.

La partie voirie débutera, elle, la deuxième quinzaine de septembre, laissant le temps au Conseil Départemental d'intervenir sur le pont de Couchal.

Comme prévu, les travaux débuteront par le lotissement, avec l'aménagement de places de stationnement, d'espaces verts, de caniveaux et la mise en place d'un enrobé pour l'ensemble du lotissement.

Suivra ensuite l'aménagement de l'ensemble du bourg qui devrait aller jusqu'à la fin du printemps.

Maison de la Totte

L'automne 2016 devrait être animé à Vebret. Le pont de Couchal va être rénové et l'aménagement du bourg débutera.

C'est aussi à cette période que va commencer la rénovation de la maison de la Totte.

Les travaux de maçonnerie, de charpente, de menuiserie, de plâtrerie, d'électricité et de plomberie dureront de septembre 2016 à mars 2017 et permettront la réalisation de deux logements situés juste en face de l'école.

Fermeture du Pont de Couchal

En liaison avec l'aménagement du Bourg, les Services Techniques du CD15 ont procédé à une révision totale du pont de Couchal.

Il apparaît que des travaux importants sont nécessaires. La consolidation des parties piétonnes, des piles du pont et le changement de la totalité du garde-corps sont prévus.

Malheureusement, ces travaux nécessitent la fermeture du pont et la mise en place d'une déviation. La période retenue pour effectuer la totalité de ces interventions débutera la dernière semaine d'août et s'étalera sur 4 semaines.



Nouveaux panneaux



Le choix de rénover un village par an est l'une des idées fortes mises en place par le Conseil Municipal.

Après les Essards en 2015, une grande partie du village de Couchal a été rénovée en 2016.

Pour marquer ces changements et mettre en avant l'identité de notre commune, de nouveaux panneaux vont être posés à l'entrée de ces villages.

Ces panneaux indiqueront le nom des villages concernés et permettront en outre d'identifier leur appartenance à la commune de Vebret, ainsi que leur situation géographique

Arrivée de Franck JARRIGE

La zone d'activité de Verchalles va connaître l'arrivée d'un nouvel artisan.

M. Franck Jarrige, menuisier, a fait l'acquisition d'un terrain et y installera son activité au cours de l'année 2016.

Dans cette période économiquement morose, il est bon de constater que notre commune peut accueillir de nouveaux entrepreneurs et rester attractive.

Fin des travaux d'assainissement

Le 15 décembre 2014 débutaient les travaux d'assainissement du Bourg, de Couchal et de Cheyssac. Ce projet, qui représente le plus gros chantier réalisé à Vebret, tant économiquement qu'en termes de délais, a été découpé en trois tranches.

La nouvelle station d'épuration, qui remplace les deux stations vétustes du bourg et de Couchal, a été réalisée par l'entreprise RMCL.



Poste de refoulement à Couchal

L'opération de transformation de l'ancien réseau d'assainissement en réseau d'eaux pluviales et de création d'un nouveau réseau d'eaux usées a été scindée en deux parties. La première partie, qui concernait le bourg, a été réalisée de décembre 2014 à mai 2015. Et Couchal a connu des travaux de grande ampleur de juin 2015 à mai 2016. L'État, le Conseil Départemental du Cantal et l'Agence de l'eau Adour Garonne ont grandement participé au financement de ce projet.

Présentation des travaux d'aménagement du bourg aux habitants de VEBRET



Le 12 février 2016, Fabrice MEUNIER, maire de Vebret, a convié les habitants de la commune à une réunion au cours de laquelle il a présenté les futurs travaux d'aménagement du bourg, en compagnie de Sabine Maddin, paysagiste DPLG mandataire, Myriam Weyland, architecte H.M.O.N.P. urbaniste et Dominique Delage, BET Agence des Collectivités. La population a ainsi découvert un vaste projet qui doit permettre de revitaliser le bourg, de valoriser le patrimoine

bâti et paysager et de faciliter l'accès aux équipements publics, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Ce projet prend en compte les différents modes de déplacement sur la commune et permet de sécuriser les itinéraires piétons et cycles.

Le village devrait ainsi changer complètement d'aspect, avec une véritable place publique sur laquelle les monuments historiques du bourg, l'église et la croix seront réellement mis en valeur, avec des espaces verts redynamisés et s'inscrivant naturellement dans le décor. Des changements qui rendront le village d'autant plus attractif pour de nouveaux arrivants.

Alain Marleix a été à la rencontre des élus de la commune. - février 2016 - Mazzi-Duchenne Marie-Josèphe

Invité par Fabrice Meunier, maire, le député Alain Marleix a rencontré les élus vendredi dernier. L'élu a expliqué : «J'aime bien aller dans les petites communes ! ». Il devait d'ailleurs prouver en quelques mots sa bonne connaissance des lieux. Le maire rappelait que son invitation n'était pas innocente, espérant une aide financière au projet d'aménagement du centre bourg.

« Vebret centre bourg n'est pas le plus peuplé et notre but est de le redynamiser. Notre commune doit devenir un village vivant et accueillant.

Nous nous sommes fixés l'objectif de refaire un village par an, et nous avons commencé par les Essarts. Il nous est apparu opportun d'aménager le centre bourg après l'opération assainissement (subventionné à 80 %), l'enfouissement des réseaux, et la station d'épuration » (les différentes subventions étaient énumérées). Ces projets avaient fait suite à l'opération « Cœur de village » et un comité de pilotage s'était alors formé.

Le maire a rappelé que pour obtenir une subvention européenne, il faut obtenir au préalable une labellisation et le fleurissement peut être une piste, mais il faut aller vite car les dossiers sont soumis à la date butoir du vendredi 11 mars...

Très attentif, Alain Marleix a pris des notes, rappelant au passage que l'aide de l'État aux collectivités locales s'élevait à 100 milliards d'euros et a promis d'envisager toutes les pistes pour apporter une aide à ce projet d'aménagement du bourg. La conversation s'élargissait ensuite sur la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes dont Alain Marleix est un des conseillers régionaux, pour terminer par une visite des chantiers en cours dans la commune.



La sous-préfète a été reçue par les élus locaux. - mars 2016 - Mazzi Christian

Continuant sa découverte de la région, la sous-préfète Sibylle Samoyault a répondu à l'invitation de Fabrice Meunier, maire de Vebret.



Accueillie par le maire et une partie des conseillers municipaux, elle a parcouru les rues du centre bourg jusqu'à Couchal au carrefour des D15 et D415, faisant une halte devant le monument aux morts et visitant l'intérieur de l'église, démontrant ainsi son intérêt et sa formation initiale d'architecte auprès de la Direction régionale des affaires culturelles. Pendant cette visite, le maire a pu lui expliquer les projets d'urbanisme en cours. Le développement de la ZAC, le budget, la fiscalité, les investissements (603.000 €) le réseau chauffage au bois (qui dessert tous les bâtiments communaux) l'aménagement de l'immeuble « La Totte » en logements locatifs,

un futur lotissement et bien d'autres projets (dont l'important aménagement du centre-bourg) ont été présentés à la sous-préfète. Cette dernière s'est montrée très intéressée, et a indiqué de nombreuses pistes en particulier pour les divers financements, et rappelé qu'une construction d'un projet de vie était importante car un seul aménagement de lotissement ne peut, à lui seul, inciter de futurs habitants à venir dans un village.

Le maire Fabrice Meunier a fait découvrir sa commune au sénateur Bernard Delcros. - juin 2016 - Mazzi Christian

Le maire Fabrice Meunier a invité le sénateur Bernard Delcros. Entouré de ses adjoints et quelques élus, le premier magistrat de la commune a accompagné le sénateur dans une visite des rues du bourg, s'attardant par moments devant des éléments du patrimoine architectural local. Pendant le parcours, le maire a présenté sa commune, les projets en cours et à venir. Le sénateur s'est montré très intéressé par cette visite soulignant son attachement à la ruralité.

C'est à l'intérieur de la mairie, où le maire a abordé les dossiers, chiffres à l'appui, que s'est terminée la visite du sénateur.



Autres infos

Cet été, participez au chantier international de bénévoles !

Du 31 juillet au 20 août 2016, un groupe de 13 jeunes bénévoles venus du monde entier sera accueilli à Vebret ! Leur mission : valoriser le patrimoine bâti de la commune, comme ils ont déjà pu le faire en 2011 avec la remise en état du mur en pierre sèche autour de l'église. Cette fois, les jeunes participeront à des travaux de réhabilitation d'un muret dans le centre-bourg, suivant la même technique traditionnelle de la pierre sèche.

Ces jeunes sont pour la plupart des étudiants qui ont fait le choix de venir en Auvergne pour découvrir autrement ses paysages, ses habitants et se rendre utiles pour l'intérêt général.

Nous vous proposons donc de participer à ce chantier atypique. Vous pouvez organiser une activité (randonnée, visite historique, rencontre sportive) ou même venir sur les temps de travaux pour apporter votre aide aux jeunes bénévoles sur le chantier (ouvert à tous les âges !).

Vous êtes membre d'une association ou un particulier, prenez part à ce projet source de rencontres, d'échanges et de partages solidaires ! Grâce à votre future implication, les jeunes bénévoles vivront une expérience riche et inoubliable.



Infos pratiques : ce chantier international est organisé par l'association **Jeunesse et Reconstruction**, en partenariat avec la commune de **Vebret**. Vous pouvez contacter la mairie pour plus d'informations ou vous rendre sur volontariat.org (possibilité de vous inscrire pour participer à un chantier, sur plus de 90 destinations).

Dernière minute :

Billet d'humeur du Maire

Dans le précédent bulletin municipal, j'émettais le souhait que cette année 2016 soit plus humaine. Après une année 2015 qui a connu son lot d'horreurs, la France est de nouveau touchée par cette barbarie sournoise.

Je suis un profond défenseur de la démocratie. Chacun doit faire entendre sa voix, chaque opinion doit être respectée. Mais je n'accepterai jamais que l'on puisse tuer au nom de ses convictions.

Je suis fier d'être né dans un pays où les débats d'opinion existent, où les gens ne sont pas formatés.

Un habitant du bourg m'a un jour fait part d'une expression que je ne connaissais pas : « de la discussion jaillit la lumière ». Alors, effectivement, au lieu d'imposer ses idées par l'horreur et la force, acceptons le dialogue, acceptons les différences.

Et pour ça, les habitants de Vebret sont un exemple à suivre.

(15 juillet 2016)

Réunion de sensibilisation sur les violences faites aux femmes

Sibylle Samoyault, sous-préfète, a invité début juin 2016 élus et secrétaires de mairie à une réunion au cinéma le Pré Bourgès à Mauriac.

«Les violences faites aux femmes sont un phénomène de société auquel nos communes rurales n'échappent pas », annonçait-elle. La juriste de l'APAJ 15 (Association Polyvalente d'Actions judiciaires du Cantal) Emmanuelle Blons, a présenté l'importance du terrible sujet : « 134 agressions par an se soldent pas un décès. 86.000 femmes sont victimes de viol et 30 % sont des actes commis au sein du couple ». Et toutes les catégories sociales sont touchées par le phénomène : « L'agresseur peut être médecin, industriel, agriculteur, professeur... ».

« Il faut se souvenir que toutes les violences commencent par une histoire d'amour », déclare Marine Kowarsky, juriste. « Les premiers dérapages peuvent provenir d'accidents de la vie comme la perte d'un emploi ou des difficultés financières », remarque Gilles Moutot, officier adjoint à la Prévention de la délinquance du Cantal. « Le problème de l'alcool est un facteur qu'il faut prendre en compte », ajoute Henri Abeillon, commandant de la compagnie de gendarmerie de Mauriac.

De plus en plus, les femmes brisent le silence et se présentent pour porter plainte. Référent à Mauriac, l'adjudant Piet confirme mais déplore : « Beaucoup se rétractent au cours de la phase de la "lune de miel". On les revoit, malheureusement, plus tard, pour les mêmes faits. »

Le commandant Abeillon précise : « En 2015, nous avons traité 65 faits de violences faites aux femmes contre 41 cambriolages, ce qui m'amène à penser qu'on est plus en sécurité sur la voie publique que dans les sphères familiales. » Pour parvenir à déceler les cas, Sibylle Samoyault a donc choisi de s'adresser aux élus du territoire et aux personnels municipaux. « Les lois ont évolué, ces dernières années, sur la protection des victimes, femmes, enfants et quelques fois hommes. Vous avez un rôle important à jouer puisque vous connaissez les familles. » Et de souligner l'obligation qu'ont les élus de signaler les cas au procureur. Pour les citoyens, en revanche, l'obligation ne porte que si la victime est vulnérable, ou subit sévices ou privations. « Dans la pratique, vous pouvez écouter, rassurer et proposer des solutions de mise à l'abri des victimes, auprès des organismes. »



Le 3919, numéro d'appel national « Violences Femmes info » est, depuis le 1er janvier 2014, le numéro national de référence d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de violences (toutes les violences, violences conjugales, violences sexuelles, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, violences au travail), de leur entourage et des professionnels concernés. Anonyme, accessible, gratuit depuis un poste fixe ou mobile en métropole, comme dans les départements d'outre-mer, ce numéro national garantit une écoute, une information, et, en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

Ouvert 7 jours sur 7, du lundi au vendredi de 9 heures à 22 heures, les samedis, dimanches et jours fériés de 9 heures à 18 heures.

The advertisement has a blue sky background. On the left, a red vertical bar contains the text 'cantal AUVERGNE'. The main text reads 'Découvrez le Cantal autrement du 2 Juillet au 3 Septembre'. Below this are three icons: a globe for 'UNE BALADE', a fork and knife for 'UN REPAS', and a video camera for 'UN FILM'. To the right is a map of the Cantal region with 'CANTAL PEDESTRE' written across it, and 'Balades', 'Repas', and 'Films' labeled on different parts. At the bottom, it says 'POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE TOUR DU CANTAL PÉDESTRE 2016 WWW.CANTALPEDESTRE.COM OU SUR f' and a phone number '06 08 18 52 39/06 42 98 42 09'.



Moins de désherbant chimique



Les **pesticides** (désherbants, insecticides, fongicides...) représentent un risque pour la santé humaine, principalement pour les utilisateurs mais aussi pour l'ensemble de la population. Les molécules qu'ils contiennent peuvent aussi avoir un **impact sur l'environnement** (rivières, air, sol, ...) et **sur la biodiversité**.

En France, le **plan Ecophyto** mis en place en 2008 dans le cadre du Grenelle de l'Environnement vise à **réduire progressivement l'utilisation des pesticides** en zones agricoles et non agricoles. La réglementation prévoit d'ailleurs d'interdire l'application de ce genre de produits au niveau des jardins, des espaces verts et des voiries à partir de 2017.

Comme de plus en plus de collectivités en France, notre commune fait des efforts pour limiter l'utilisation des pesticides sur les espaces publics et développer des **modes d'entretien plus respectueux de la santé et de l'environnement**. Vous êtes invités à faire de même et à apprendre à vous passer de pesticides, pour l'entretien de vos jardins, allées, ou pieds de murs... afin de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie !

Halte aux idées reçues !

« les mauvaises herbes, c'est sale !? »

En quoi sont-elles sales ? Le seraient-elles plus que les herbicides ? Les produits chimiques affectent l'environnement et sont potentiellement dangereux pour la santé. Il arrive que des captages d'eau potable soient fermés car contaminés par des pesticides. La végétation spontanée est le signe d'un entretien plus naturel des espaces.

« du désherbant sur 2 m² devant chez moi, ça ne pollue pas !? »

Les produits appliqués sur une surface imperméable sont **entraînés avec les eaux pluviales** et se retrouvent directement dans les ruisseaux. Le ruissellement est plus fort que dans un champ où les bactéries du sol contribuent en plus à dégrader les produits chimiques.

« les alternatives, ça coûte plus cher !? »

Pas nécessairement. L'usage de pesticides se répercute sur le prix de l'eau (le traitement de l'eau coûte cher), sur l'achat nécessaire d'équipements pour leur stockage, leur utilisation (matériel, vêtements de protection...), et sur l'élimination des déchets associés.

« le désherbage thermique, ça consomme du carburant et dégage du CO₂ !? »

C'est vrai, le désherbage thermique n'est pas parfaitement écologique. *(Néanmoins, les désherbants chimiques proviennent principalement de la pétrochimie, qui consomme aussi beaucoup d'énergie et émet donc du CO₂).* C'est pourquoi "réduire les pesticides" ce n'est pas miser uniquement sur le désherbage thermique ; cette technique, utile dans certains cas, est à **associer à d'autres méthodes** : mécaniques, manuelles, végétalisation, choix des revêtements... Et aussi un peu plus d'acceptation du végétal en ville !

Appliquer moins de désherbant, c'est possible !

Utiliser d'autres outils pour désherber

Il existe différentes techniques de désherbage "alternatives", par action de la chaleur, par action mécanique ou manuelle. Différents outils permettent ainsi de supprimer la végétation non désirée, mais leur utilisation implique une fréquence d'intervention et un temps de passage plus élevés qu'avec des produits chimiques pour un résultat équivalent.

Empêcher l'herbe de pousser, pour ne pas avoir à désherber

Sur massifs de fleurs ou pieds d'arbres, le bâchage ou paillage sur une épaisseur suffisante permet de limiter le développement des herbes spontanées. On peut pailler avec des géotextiles biodégradables, des copeaux de bois, des déchets de tonte, de la pouzzolane...

Sur voirie, la végétation s'installe préférentiellement dans les zones dégradées. L'entretien des revêtements et les balayages répétés permettent de retarder son développement.

Végétaliser et enherber au lieu de désherber

Plutôt que désherber, on peut favoriser la présence de la végétation, là où elle veut pousser. Il est possible d'embellir ces espaces par du fleurissement. On peut aussi laisser la végétation se développer spontanément, par exemple sur les surfaces sablées, puis contenir son développement par la tonte ou le débroussaillage. Redonnons une place au végétal et à la nature en ville... La biodiversité contribue à l'amélioration de notre cadre de vie !

Une réorganisation du travail des agents

Le recours à des techniques "alternatives" de désherbage implique de revoir le calendrier et les procédures d'intervention des services techniques :

- Laisser pousser avant d'intervenir (par la tonte, l'arrachage manuel, au ratissoire ou à la débroussailleuse)
- Adopter la gestion différenciée des espaces : entretenir chaque site en fonction de son usage et de sa fréquentation, favoriser la nature quand c'est possible.

Mieux vivre avec la végétation spontanée

Ces nouvelles pratiques d'entretien de l'espace public plus respectueuses de la santé et de l'environnement impliquent une présence plus apparente de végétation. Ce nouveau "visage" de la commune ne résulte pas d'un défaut d'entretien mais au contraire témoignent d'une volonté d'améliorer notre cadre de vie.

Comme beaucoup de communes de France, **Vebret** s'est engagée à réduire l'utilisation de désherbants chimiques pour l'entretien des espaces publics

Et vous ?

Par votre soutien, vous pouvez encourager le travail des agents communaux. Pour préserver votre santé et l'environnement, vous aussi vous pouvez réduire l'usage de pesticides dans votre jardin.



Informations diverses

Bilan du passage à la TNT HD et aide à la réception TV



*Le service de la communication
et des relations institutionnelles de l'ANFR.*

Madame, Monsieur,



Selon la dernière étude Médiamétrie réalisée après le 5 avril 2016 pour le compte de l'Agence nationale des fréquences (ANFR), **90 % des foyers recevant la télévision par une antenne râteau ont vécu le passage à la TNT HD sans difficultés. Préparés à ce changement par la campagne d'information nationale de l'ANFR, ils ont**

considéré que ce passage était une bonne chose, notamment du fait de la meilleure qualité d'image et de l'arrivée de nouvelles chaînes en HD, jusqu'alors non reçues.

Néanmoins, quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5 avril 2016. L'État a mis en place **une aide à la réception** versée par l'ANFR et destinée à ces personnes, qui doivent adapter leur antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif (satellite, ADSL, fibre optique ou câble) pour rétablir la réception des chaînes de télévision qu'ils auraient perdues.

Le montant maximal de l'aide (une seule par foyer fiscal) pour les **résidences principales uniquement en réception exclusive hertzienne** est de :

- **120 EUR** pour une **adaptation ou réorientation de leur antenne râteau,**
- **250 EUR** pour un **changement de mode de réception.**

Pour les **habitations collectives**, ce montant maximum est de **500 EUR**.

Elle est accordée sans conditions de ressources, mais toutes les demandes d'aide doivent impérativement être justifiées par **une attestation d'antenniste et la facture des travaux entrepris**.

Les particuliers peuvent demander l'aide à la réception sur [le site www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), à la rubrique " les aides de l'État " s'ils disposent d'un accès internet. Ils pourront ainsi initier eux-mêmes leur demande 7 jours/7 et 24h/24.

Les conseillers du centre d'appel de l'ANFR traitent également les demandes par téléphone. Ils sont joignables au 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (appel non surtaxé).

Seules les aides initiées par ces deux moyens seront recevables.

LES NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

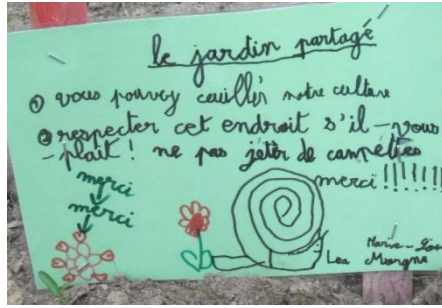
Les Nouvelles Activités Périscolaires se sont déroulées tout au long de ce semestre avec un taux de fréquentation important. Puisque nous souhaitons que ces activités profitent à l'ensemble des enfants, les horaires sont placés avant le transport scolaire. Les enfants ont bénéficié de plusieurs activités, dont le sport et l'éducation à l'environnement, avec des balades à Vebret pour découvrir la nature qui nous entoure (fleurs sauvages, arbres, insectes...).



L'activité "Du champ à l'assiette, le blé, la farine, le pain" s'est déroulée sur cinq séances pour moudre le blé, découvrir différentes farines, fabriquer de la pâte à pain, confectionner et cuire de petits pains avec l'intervention d'un boulanger. Ce cycle a été ponctué par une séance de dégustation de différents pains biologiques.



En prolongement, un atelier "Cuisine" avec confection de petites pâtisseries était au programme. Sur cette dernière période l'activité "A la découverte de ta commune et bien vivre ensemble" a permis aux enfants d'appréhender la notion de citoyenneté.



L'activité "Autour du jardinage" a « sorti de terre » deux carrés de potager. L'un, avec des légumes et le second avec des plantes aromatiques (thym, basilic...) où les Vebrétois sont invités à se servir avec modération pour que le plus grand nombre en profite.



Enfin, l'activité "Création manuelle" a abouti à la réalisation d'un fond marin servant de décoration dans la cantine.



De leurs côtés, les élèves de maternelle se sont initiés à l'activité "Création manuelle" encadrée par Blandine et Christiane, bénévoles que l'on remercie pour leur disponibilité et leur assiduité.

Par ailleurs, des séances d'éveil musical ont été proposées aux élèves de maternelle.

Intervenants = animateurs, agents communaux, le maire, adjointes, bénévoles.

Bonne vacances à tous !

Valérie Juillard



LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les enfants peuvent profiter de menus équilibrés, élaborés chaque mois par Valérie Juillard et Annick Poigneau qui a suivi une formation "Composition des menus pour une petite cantine", dispensée par le Centre national de la fonction publique territoriale. Tout au long de l'année, nous cherchons à privilégier les légumes et fruits frais, à l'image de la compote de pommes maison, servie tiède, un délice pour les enfants. Le surgelé et les conserves sont utilisés occasionnellement. Les menus sont confectionnés sur place avec les bonnes odeurs qui vont avec. Annick a la volonté de faire découvrir aux enfants de nouveaux goûts en les combinant avec d'autres plus classiques. Cathy Vittori vient en complément pour le service et le bon déroulement des repas.



Annick Poigneau dans sa cuisine

Valérie Juillard

À l'école communale :

Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont participé au festival « Arts Scène Loupiots » de St Flour le mercredi 8 juin 2016. Dans le cadre du projet « Écoles en chœur » proposé par les conseillers pédagogiques de musique, ils ont constitué une chorale avec la classe des grands de l'école de Vendes et ont proposé à un public nombreux les 8 chansons apprises au cours de l'année.

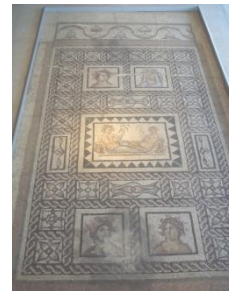
Le trac était au rendez-vous, mais les élèves furent à la hauteur et la représentation un succès !

Voyage scolaire 2016

C'est un voyage scolaire de 2 jours qu'ont proposé les enseignants aux élèves et à leurs parents. 30 d'entre eux ont répondu présents. Direction Saint Romain en Gal près de Vienne dans le Rhône, les 29 et 30 avril.



Sous un soleil radieux, les élèves ont cheminé à travers les vestiges qui jalonnent la cité de Vienne. Ensuite découverte du musée gallo-romain. Le site s'étend sur 7 hectares et a mis au jour un quartier résidentiel de riches commençants. Avant la conquête romaine, une implantation gauloise Allobroge avait établi sa capitale à Vienna, ce qui expliquerait l'implantation romaine dans la cité après la conquête romaine. Les enfants ont pu découvrir les vestiges des thermes, de la voie dallée avec ses canalisations de plomb ainsi que les villas romaines. Sans oublier les magnifiques mosaïques qui ornaient ces bâtiments et notamment celle du dieu Océan.



Après cette visite, direction Lyon et le musée des Confluences. Il présente une création architecturale, forte, originale, en relation et en écho du projet intellectuel et conceptuel du musée.



Situé au confluent du Rhône et de la Saône, le bâtiment s'articule entre Cristal et Nuage, entre le minéral et l'aérien.

Les élèves les plus jeunes se sont tout particulièrement intéressés à l'architecture du bâtiment et les différentes collections proposées, à travers la thématique "Premiers pas au musée", tandis que les plus grands ont suivi la thématique "Croyances et religions du monde" avec la découverte plus approfondie des collections issues des cultures et religions du monde.

Après une nuit de sommeil bien méritée, les enfants ont participé à deux ateliers au musée de St Romain portant sur la mosaïque et sur la mode romaine. Pique-nique au théâtre antique de Lyon avant une croisière sur la Saône.

De retour à Vebret, petits et grands avaient la tête remplie de souvenirs.

Audrey TEYSSANDIER-RATAILLE

Les réunions du Conseil municipal

Désormais, le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse : <http://www.vebret.fr/vie-municipale/reunions-cm/>

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 janvier 2016 (à 20 h)

*Président : MEUNIER Fabrice Secrétaire de la séance: Alexandre FORESTIER (séance levée 1h00).
Tous présents sauf Mme Bernadette SEINCE, procuration à M. Fabrice MEUNIER et Mme Annie JOUVE
procuration à M. Philippe DAUPHIN. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.*

Incorporation dans le domaine communal privé des parcelles C974, C986, C987, C988, C989, C990, C991, C994, C997 (Mme Raynal Marie Augustine) présumées sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

DETR appel à projets 2016 - Aménagement du bourg

Validation de l'avant projet définitif concernant l'aménagement du bourg de Vebret.

Estimatif des travaux de VRD (voiries réseaux divers) : 566 239.50 € HT et 37 000.00 € HT de Maîtrise d'œuvre.

Plan de financement de l'opération :

DETR 2016 : 241 296.00 €	Subvention Département : 30 162.00 €	Autofinancement : 331 781.50 €
--------------------------	--------------------------------------	--------------------------------

Demande de subvention au titre de la DETR 2016 et demande de subventions aux parlementaires.

Terrain au bourg ZM 69

Rétrocession d'une bande du terrain d'environ 5 m de la parcelle ZM 69 à M. et Mme Richard BESSON, frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur

Vente du terrain ZM 69 situé au bourg d'environ 750 m² au prix de 3 000.00 €, frais de notaire à la charge de l'acquéreur avec obligation de construire dans les 3 ans sous peine d'annulation.

Instauration d'une part fixe **d'abonnement au service assainissement collectif** de 20 €/an et maintien d'une part variable directement proportionnelle à la consommation d'eau à 1.00 €/m³ consommé, à compter du 1er janvier 2016.

Suite à l'extension de la Communauté de Communes Sumène Artense aux Communes de Beaulieu et Lanobre, M. MEUNIER Fabrice, Maire est désigné **Conseiller Communautaire titulaire** et M. DAUPHIN Philippe, 1er adjoint, Conseiller Communautaire **suppléant**.

Questions diverses : la cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le dimanche 17 janvier 2016 à 11h 00.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 2016 (à 19 h) (Comptes administratifs)

*Président : MEUNIER Fabrice Secrétaire de la séance: Alain COUDERC (séance levée à 00h00)
Tous présents sauf M. Jérôme PICARD, procuration à M. Fabrice MEUNIER et M. Alexandre FORESTIER,
procuration à M. Alain COUDERC. Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.*

Fonds Cantal Solidaire 2016-2018 : demande de subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2016-2018 pour l'aménagement du bourg.

DETR appel à projet 2016 : demande de subvention au titre de la DETR 2016 pour l'aménagement du bourg.

Validation du compte administratif 2015 - Commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		33 064.97		596 911.47		629 976.44
Opérations exercice	217 796.52	36 643.60	316 071.94	559 499.98	533 868.46	596 143.58
Total	217 796.52	69 708.57	316 071.94	1 156 411.45	533 868.46	1 226 120.02
Résultat de clôture	148 087.95			840 339.51		692 251.56
Restes à réaliser	124 638.17	5 000.00			124 638.17	5 000.00
Total cumulé	272 726.12	5 000.00		840 339.51	124 638.17	697 251.56
Résultat définitif	267 726.12			840 339.51		572 613.39

Validation du compte administratif 2015 - Assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		11 018.55				11 018.55
Opérations exercice	783 169.21	447 729.03	7 927.15	24 148.66	791 096.36	471 877.69
Total	783 169.21	458 747.58	7 927.15	24 148.66	791 096.36	482 896.24
Résultat de clôture	324 421.63			16 221.51	308 200.12	
Restes à réaliser	219 475.61	370 623.78			219 475.61	370 623.78
Total cumulé	543 897.24	370 623.78		16 221.51	527 675.73	370 623.78
Résultat définitif	173 273.46			16 221.51	157 051.95	

Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2016 auprès du Conseil départemental, dans le cadre de la création de parc de stationnement, de la signalisation horizontale et de l'aménagement des carrefours du bourg pour un montant éligible de 98 692.50 € HT.

Certificat d'urbanisme Verchalles : Demande de dérogation auprès de la Commission Départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour un certificat d'urbanisme à Verchalles sur la parcelle ZE n°6 déposé le 11 décembre 2015 qui a été refusé.

Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits perçus pour la location des salles et des gîtes communaux.

Demande d'assujettissement à la TVA à 5.5 % pour la réhabilitation de deux logements sociaux, (dont les travaux devraient commencer en avril/mai 2016).

Convention d'assistance technique, valable jusqu'au 31 décembre 2018, dans le domaine de l'eau entre le conseil départemental du cantal et la commune de Vebret

Décision d'appliquer les **tarifs maxima** prévus par le décret concerné pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par des opérateurs de télécommunications.

Chantier jeunesse 2016 : accueil pendant 3 semaines en août d'une équipe de 12 bénévoles pour la reconstruction d'un muret en pierres sèches afin de compléter l'opération de l'aménagement du bourg. Le coût de l'opération est de 3750.00

Achat matériel entretien des espaces verts : un souffleur professionnel à 1 199.00 € TTC et une débrousailluse à 541.00 € TTC.

Achat bâche de toit pour bac à sable à ALTRAD DIFFUSION pour un montant de 156.00 € TTC.

Remplacement du copieur couleur mairie pour un montant de 2 790.00 € TTC (Entreprise ABCD Copieur).

Questions diverses : Mme la Sous-Préfète de Mauriac sera présente à Vebret le lundi 14 mars 2016 à 14h30.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mars 2016 (à 19 h) (Budget 2016)

Président : MEUNIER Fabrice - Secrétaire de séance: Mme Bernadette SEINCE - (séance levée à 23h45).
Tous présents. Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.

Déclassement de la voie communale n° 1 C au bourg dans le domaine public de la commune en vue de son aliénation avec soumission à une enquête publique (située entre la mairie et la salle polyvalente), 9 POUR, 1 ABSTENTION (Alexandre Forestier), 1 CONTRE (Alain Couderc).

Autorisation de recours au service d'intérim du centre de gestion du Cantal pour le remplacement temporaire de la secrétaire de mairie. Les crédits nécessaires au remboursement de la rémunération, des charges et des frais de gestion tels que mentionnés au règlement du Service Intérim sont prévus au budget.

Achat de panneaux de signalisation pour les hameaux de Couchal et des Essards.

Budget Commune 2016

Section de fonctionnement : équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 082 983.39 €.

<i>Principaux postes de dépenses</i>		<i>Principaux postes de recettes</i>	
- Charges à caractère général : eau, électricité, combustibles, fêtes et cérémonies, assurances, entretien et fournitures voirie, bâtiments, frais de télécommunications et d'affranchissements :	99 350.00 €	- Produits des services et ventes divers : redevance camping, cantine scolaire, concessions cimetièrre, remboursement gestion agence postale, bascule Verchalles :	34 750.00 €
- Charges de personnel : salaires, cotisations patronales URSSAF, caisses de retraites, accident du travail, Assedic :	130 000.00 €	- Impôts et taxes : contributions directes :	273 671.00 €
- Atténuations de produits :	6 116.00 €	- Dotations et participations : dotation forfaitaire, de solidarité, compensation taxes d'habitation, taxes foncières :	178 949.00 €
- Autres charges de gestion courante : indemnités fonctions maires et adjoints, service incendie, subventions :	63 700.00 €	- Autres produits de gestion courante : revenus de immeubles, location, de la salle polyvalente et des gîtes :	23 000.00 €
- Charges financières : intérêts d'emprunt :	7 500.00 €	- Excédent de fonctionnement 2015 reporté :	572 613.39 €
- Charges exceptionnelles :	450.00 €		
- Opération ordre de transfert :	1 110.00 €		
- Dépenses imprévues : réserve	15 000.00 €		
- Virement à la section d'investissement :	759 757.39 €		

Section d'investissements : équilibre en dépenses et en recettes à 1 479 531.01 €

<i>Principaux programmes d'investissements</i>		<i>Recettes d'investissement</i>	
- Aménagement du bourg - 1ère tranche :	485 446.00 €	- Emprunts et cautions :	2 000.00 €
- Travaux église bénitier :	3 871.00 €	- Subvention Les Essards :	1 000.00 €
- Maison Mouty/Rispal création de deux appartements :	175 000.00 €	- Subvention VPI École :	2 059.00 €
- Eco-quartier Chavaroché :	136 504. 49 €	- Subvention création appartements :	124 525.00 €
- Acquisition Mobilier Matériel :	12 774.00 €	- Emprunt création appartements :	45 000.00 €
- Bâtiments communaux :	7 000.00 €	- Subvention aménagement du bourg 1ère tranche :	220 666.00 €
- Voiries Diverses :	12 4000.00 €	- Produits des cessions d'immobilisations :	23 500.00 €
- Eclairage public :	6 000.00 €	- FCTVA : remboursement TVA 2015 :	11 625.00 €
- Dépenses imprévues :	10 000.00 €	- Virement de la section de fonctionnement :	759 757.39 €
- Emprunt : (Capital – Emprunts)	63 000.00 €	- Excédent de fonctionnement capitalisé :	267 726.12 €
		- Opération ordre de transfert entre section :	1 110.00 €

Présentation et vote du budget primitif 2016 – Assainissement :

Section d'exploitation : équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 34 933.34 €

Dépenses		Recettes	
- Fournitures non stockables (eau, énergie) :	400.00 €	Travaux des particuliers :	13 700.00 €
- Personnels extérieurs au service :	900.00 €	Redevances assainissement :	12 229.34 €
- Reversement des taxes aux agences de l'eau :	2 300.00 €	Redevance modernisation des réseaux :	2 500.00 €
- Charges financières :	2 100.00 €		
- Virement à la section d'investissement :	15 888.34 €	Opération d'ordre transfert entre section :	6 504.00 €
- Amortissement réseaux :	13 345.00 €		

Section d'investissement : équilibre en dépenses et recettes à 637 937.21 €

Dépenses		Recettes	
Installation, matériel et outillage tech. :	81 535.97 €	- Subvention :	13 707.83 €
Emprunts :	6 000.00 €	- Emprunts :	35 249.75 €
Opération d'ordre transfert entre section :	6 504.00 €	- Autres dettes :	44 456.00 €
Solde d'exécution reporté :	324 421.63 €	- FC TVA 2015 :	128 445.00 €
Reste à réaliser :	219 475.61 €	- Autres réserves :	16 221.51 €
		- Virement de la section d'exploitation :	15 888.34 €
		- Amortissement réseau :	13 345.00 €
		- Reste à réaliser :	370 623.78 €

Maintien des taux de la fiscalité 2016 : Taxe d'habitation 17.31 %, Taxes foncières bâti 12.47 %, Taxes foncières Non bâti 99.08 %, CFE 22.45 %.

Vote des subventions aux associations 2016

- Comité d'animations et de loisirs	3 600.00 €	- Association Anciens Combattants	200.00 €
- APE (Transport scolaire)	2 000.00 €	- Comité FNACA Ydes	200.00 €
- Œuvres diverses	1 100.00 €	- ADMR Saignes	100.00 €
- Association Sportive VEBRET-YDES	1 000.00 €	- Association Donneurs de Sang Ydes	100.00 €
- Amicale des parents d'Élèves	700.00 €	- Caval'Cantal	100.00 €
- École de foot Sumène Artense	400.00 €	- Groupement vulgarisation agricole Saignes	50.00 €
- Amicale des Diabes Bleus	200.00 €	- Amicale Laïque Ydes Le Bastringue	50.00 €
- Association de chasse de Vebret	200.00 €	Total	10000 euros

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide les montants énumérés ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES : ouverture du camping du samedi 2 juillet au samedi 3 septembre 2016.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 avril 2016 (à 20 h)

Président : MEUNIER Fabrice - Secrétaire de séance: Mme Annie JOUVE – (séance levée à 00h30).

Tous présents : sauf M. Alexandre FORESTIER procuration à M. Alain COUDERC et M. Dominique CHAVINIER procuration à M. Fabrice MEUNIER. Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.

Demande de subvention pour l'aménagement du bourg auprès de la Préfecture du Cantal dans le cadre du Soutien à l'investissement public local

Aménagement du bourg - validation du dossier de consultation des entreprises, élaboré grâce au travail du comité de pilotage. L'appel d'offre va être lancé début mai.

SDEC - Validation des travaux pour aménagement du bourg - EP bourg et lotissement, réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal d'un montant total H.T de 79 938.15 €. Ils seront entrepris après un versement d'un fonds de concours égal à 50 % du montant HT de l'opération, soit 19 984.54 €.

Réalisation d'un Contrat de Prêt consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'opération Réhabilitation de 2 logements le bourg de Vebret

Approbation d'un nouveau projet de délimitation du Zonage d'assainissement - Ouverture de l'Enquête Publique prévue à l'article L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La régularisation de propriétés raccordées mais hors zonage, la définition des espaces prévus pour la construction d'habitation et pouvant techniquement être raccordés au réseau existant, l'intégration du futur éco-quartier de Chavaroche, l'intégration dans la réflexion d'un futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, conduisent la commune à revoir le schéma communal d'assainissement approuvé le 14 décembre 2002.

Maîtrise d'Œuvre complète de Monsieur CHASTAIN David, Architecte pour un montant de 12 535.00 € HT concernant la réhabilitation des deux appartements au bourg.

Nouvelle réglementation pour la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Répartition des agents en deux groupes et détermination des montants maximaux des indemnités et les critères d'attribution.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur Bonhomme en date du 1er avril.
- Non modification du règlement du columbarium
- Réception d'une proposition d'achat de terrain. Le conseil municipal ne souhaite pas acquérir ces parcelles.
- Le remplacement de Mme LIADOUZE Sandrine sera assuré par Mme LOPES Benilde du 24 mai au 13 septembre.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mai 2016 (à 20 h)

Président : MEUNIER Fabrice - Secrétaire de séance: M. Dominique CHAVINIER - (séance levée à 21h30).

Tous présents sauf Mme Bernadette SEINCE, procuration à Mme Annie JOUVE. Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.

Réhabilitation de deux appartements au bourg - validation du dossier de consultation des entreprises, élaboré par Monsieur CHASTAIN, Architecte. L'appel d'offre va être lancé mi-mai.

Approbation du projet des travaux d'aménagement de la traverse du bourg établi par S. Maddin, M. Weyland et D. Delage, maîtres d'œuvre estimés à 520 530,00 € H.T, TF + TC, soit 624 436,00 €.

Le fonds de concours du Conseil Départemental pour l'aménagement de la route départementale en Traverse d'agglomération a été évalué à 55 185,00 € HT, soit 66 222 € TTC par les services du Conseil Départemental.

Demande de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au Conseil Départemental afin de faciliter l'exécution des travaux.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB LES BRUYÈRES DE VEBRET

Le club des Bruyères s'est réuni en ce début d'année 2016, avec l'ensemble de ses adhérents pour l'assemblée générale et la galette des Rois.

Au cours de cette réunion, Simone Ludwiczak, présidente depuis plus de 10 ans, a présenté sa démission comme l'ensemble du bureau.

Malgré l'unanimité recueillie sur le fait que le club devrait continuer, le bureau n'a pas pu être reconstitué. L'association est donc en sommeil, mais nul doute que d'anciens ou de nouveaux adhérents reprendront le flambeau. Les personnes intéressées pour la continuité de cette association, peuvent contacter le maire.



Assemblée Générale janvier 2016.

COMITÉ D'ANIMATION ET DE LOISIRS DE VEBRET

Le comité d'animation a organisé le 17 janvier une après-midi théâtre avec la troupe du Bastringue du bassin d'Ydes. Le samedi 6 février a eu lieu un concours de belote avec une très bonne participation. Le 21 mai, le bal des jeunes a eu un très grand succès.

Et pour le pour 13 juillet, nous avons remis au goût du jour le bal populaire.

Le week-end du 06 et 07 août aura lieu la traditionnelle fête du village, qui permet de réunir le temps d'un week-end toutes les générations.

Samedi 06 août 2016 :

8h : Vente de pains, tartes, pizzas et tripes

Vide Grenier

14h : Concours de pétanque

17h30 : Massacres des toupines

20h : Repas dansant

Dimanche 07 août 2016 :

11h : Messe

11h30 : Spectacle de félins (1^{er} passage)

12h : Verre de l'amitié offert par la municipalité

15h : Spectacle de félins (2^{ème} passage)

17h : Jeux pour enfants

18h : Spectacle de félins (3^{ème} passage)

19h : Repas auvergnat

22h30 : Retraite aux flambeaux

23h : Feu d'artifice suivi d'un bal avec Gaité Musette

Pendant toute la fête, attractions foraines pour petits et grands

La présidente

Annick Poigneau

ASSOCIATION GYM ARTENSE

Gym Artense fait le yoyo !

Alors que l'an dernier Gym Artense connaissait un joli rebond avec l'ouverture de notre club à la commune de Vebret et comptait donc 61 adhérentes au total, cette année cet engouement ne s'est malheureusement pas confirmé, les adhésions pour cette année sont largement à la baisse, avec **22** personnes sur Champs et seulement **11** sur Vebret soit un total de **33 sportives** ! Comment expliquer que Gym Artense fasse un tel yoyo ? Devant la baisse de fréquentation, en particulier à Vebret (quelquefois des séances ont dû être annulées quand seulement 2 ou 3 personnes étaient présentes), nous ne pensons pas être en mesure de renouveler notre partenariat avec VebretMais nous invitons les sportives de Vebret à nous rejoindre à la rentrée sur Champs aux horaires habituels.

Haut les cœurs, 2 cours seront toujours proposés :

- **Lundi 20h30 – 21h30 : Champs / Stéphanie MORENO** dispense des cours de stretching, step ou encore renforcement musculaire
- **Jedi 20h30 – 21h30 : Champs / Florian SABATIER** alterne cardio et travail au sol ou fait travailler en ateliers.

Alors n'hésitez pas à rejoindre nos rangs !

Sportivement,

Le bureau : - Présidente : Stéphanie MORENO

- Vice-présidente : Irène PICHON

- Trésorière : Corinne GALLERON

- Secrétaire : Marianne CARAZ

Renseignements auprès de Stéphanie MORENO au 06 58 25 01 00

ASSOCIATION DES DIABLES BLEUS SUMENE-ARTENSE



Cérémonie et repas avec les chasseurs alpins

L'amicale des diables Bleus Sumène Artense en ce premier semestre 2016 a perdu deux de ses membres: Antoine Serre, de Bort les Orgues et François Buche, notre porte fanion de Champs sur Tarentaine

L'Amicale organisera une journée détente le Vendredi 05 Aout 2016 avec le vide grenier et la cuisson du pain et des tartes au four du village à Vebret. Cela nous permet un moment de retrouvailles et de détente dans un esprit très fort de convivialité.

Le 16 Octobre 2016, la fête de la Sidi-Brahim regroupant les Anciens chasseurs d'Auvergne aura lieu à Condat et sera animée par la fanfare de Haute Lozère.

Le secrétaire: Henri Ginon.

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE VEBRET

L'APE a organisé le 3 avril son traditionnel quine qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Vebret où un bon nombre de personnes avait fait le déplacement.

Le 1^{er} juillet, nous avons organisé la kermesse pour enfants, suivie d'un petit repas qui s'est déroulé au stade de foot de Vebret.

Les élèves de l'école élémentaire ont fait un voyage scolaire durant 2 jours pour découvrir Lyon et ses alentours.

Les membres de l'APC remercient toutes les personnes qui aident l'association et vous souhaitent de bonnes vacances.

ENTENTE SPORTIVE VEBRET-YDES (E.S.V.Y.)

L'assemblée générale de l'entente sportive Vebret-Ydes s'est tenue, samedi 4 juin à Vebret, à l'auberge du Pont de Couchal.

Lors de cette saison 2015/2016, le club disposait de 93 licenciés, se répartissant en 45 joueurs, 2 arbitres, 10 dirigeants et 36 jeunes évoluant au sein de l'ECOLE DE FOOT SUMENE ARTENSE : un chiffre en diminution d'environ 15%.

Les deux équipes seniors ont connu une saison difficile...

L'équipe fanion a terminé dernière de la poule B de Promotion. L'objectif affiché en début de saison, le maintien, n'a pas été atteint et l'équipe se retrouve donc en 1^{ère} division. L'équipe 2, après la première phase, s'est retrouvée dans la poule de maintien où elle finit 5^e sur 6 équipes. Elle sera peut-être repêchée.

Un manque d'assiduité aux entraînements et d'investissement lors des matchs en sont les principales causes. Malgré tout, l'ambiance a plutôt été bonne, les joueurs et dirigeants se sont souvent retrouvés chez Gilles à Couchal et à Ydes chez Nadine pour suivre des matchs de ligue des champions et de ligues 1.

Le club conserve une trésorerie équilibrée grâce à l'apport des subventions et la réussite des différentes manifestations organisées (tournoi de sixte, concours de pétanque, soirée dansante, passage, calendriers, tombola...)

Philippe ESPINASSE a souhaité arrêter. Après de nombreuses années comme joueur/dirigeant, Philippe c'est ensuite occupé de l'entretien des vestiaires de Vebret (toujours impeccable) et comme juge de touche tous les dimanches. Un dirigeant exemplaire... Nous le remercions chaleureusement pour tout le travail qu'il a effectué d'abord au sein de l'AS VEBRET puis de l'ESVY

MERCI PHIPHI...

Il faut aussi féliciter la catégorie U 18 (juniors) pour leur bonne saison en championnat de 1^{er} div où ils terminent second et surtout leur finale en coupe Jarlier. La finale s'est jouée au stade de BARADEL à AURILLAC. Les U18 de l'EFSA se sont inclinés 2 à 1 contre U18 ligue de l'US MURAT.

Saison 2016/2017 : Malgré 3 départs et l'arrêt de plusieurs anciens pour 5 arrivées à l'heure actuelle, le club réengage 2 équipes. Il pourra compter aussi sur de nouveaux dirigeants.

Voici le nouveau bureau:

- Président: Nicolas PONS
- Vice-président: Jean BARBET
- Secrétaire: Didier BARBAT
- Vice-secrétaire: Nadine CHEMINADE
- Trésorière: Hélène DELPRAT



Merci Philippe

Camille LEYMONIE reste l'entraîneur pour la prochaine saison.

La reprise se fera début Août à Vebret.

Une saison 2016/2017 que chacun espère voir sous de meilleurs auspices mais il faudra faire des efforts afin que le club redore son blason.

A bientôt et bonnes vacances...

ASSOCIATION CAVAL'CANTAL

Un semestre actif pour Caval Cantal

Caval Cantal a débuté la saison 2016 par une **randonnée équestre le 13 mars 2016** avec 11 cavaliers rassemblés sous un soleil timide. Partis de Vebret, ils ont rejoints Antignac puis la ferme de Montassou où ils ont été invités à partager un bon repas chez Sandra au milieu de ses chevaux de race Criollo et de ses chèvres Boer.

Les **14 et 15 mai 2016**, pour sa **traditionnelle fête autour du cheval**, Caval Cantal a choisi de prendre ses quartiers à Vebret au camping municipal. Durant ce week-end, il y en avait pour tous les goûts. Le site accueillait plusieurs exposants, un équitroc, et des balades en calèche et à dos de poneys, avec pour les plus gourmands la possibilité de se restaurer avec des gâteaux et des pains cuits au four communal.

Le samedi a permis à de nombreux concurrents de participer à une qualification "loisirs" officielle sous l'égide de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE). Après les épreuves dans lesquelles étaient engagés 34 chevaux (adultes et juniors, en main ou montés), plusieurs ont obtenu le label et certains sont d'ores et déjà classés "élites" ce qui leur donne la possibilité de participer au championnat régional qui aura lieu à Yssingaux.

Le dimanche matin était consacré à un concours de chevaux de trait avec la participation de plusieurs éleveurs. Pendant ce temps, 25 cavaliers sont partis en randonnée.



L'après-midi était consacrée à des animations avec une parade déguisée et un show équestre variant shooting et barrel racing. Caval Cantal a ainsi réussi son pari de rassembler tous les amoureux du cheval autour d'activités diverses et variées, grâce à l'action de tous ses bénévoles."



Enfin, Caval Cantal compte dans ses nouveaux membres des compétiteurs qui continuent d'évoluer sur plusieurs disciplines équestres. En endurance, Anna et Violette sont venues renforcer les coureurs. Durant ce semestre, ce ne sont pas moins de 7 courses sur différentes distances en club et en amateur dans les départements limitrophes (Lot, Haute-Vienne, Corrèze, Cantal, Puy-de-Dôme) qui ont été disputées. Mais également depuis cette année, des concours de sauts d'obstacle dans la catégorie club avec Tom et Léa.



Caval Cantal vous attend dorénavant pour de belles manifestations qui se dérouleront au cours du second semestre :

- Le 10 juillet 2016 pour l'Equiterra, une superbe randonnée au départ de Lanobre, avec un passage au château de Val, sur une distance de 30 kilomètres et sur un parcours entièrement balisé.
- Le 24 juillet 2016 pour la fête patronale au Monteil avec une randonnée équestre le matin, des equifun l'après-midi et diverses animations proposées comme balade à poneys et en calèche.
- Le 8 août 2016 pour une randonnée équestre de 15 km autour des lacs au départ d'Esparzeloux à 10 heures 30, en passant par Lacoste, Fouillat et le lac noir avec l'association Accès libre.
- Le 11 septembre 2016 avec une randonnée équestre au départ d'Ensalers.
- Les 22 et 23 octobre 2016 pour la randonnée d'automne en association avec Accès Libre au départ de champs sur Tarentaine.
- Les 3 et 4 décembre 2016 pour le traditionnel Téléthon à Vebret.

NOTRE PATRIMOINE :

Les soldats du Monument aux Morts de Vebret

En cette année de commémoration des 100 ans de la bataille de Verdun, qui étaient les habitants de Vebret ayant perdu leur vie dans cette hécatombe ?

Nico Oudhof qui vient régulièrement en vacances au bord du Violon est très intéressé par l'histoire. Il a photographié le monument aux morts et a cherché sur Internet des informations concernant les inscriptions.

Il nous a transmis les résultats obtenus. Seuls quelques noms sont restés sans réponses. Certains lecteurs connaissent peut-être les renseignements manquants....

Nom	Prénom(s)	Grade	Date de Naissance	Lieu de Naissance	Corps	Date de Mort	Lieu de mort	Genre de Mort	Cimetière, NN=Nécropole Nationale, t.i. = tombe individuelle
Bailly	Léon	soldat	11-04-1887	Vebret	139ième RI	08/09/1914	Hospital St Maurice, Épinal (88)	Blessures de guerre	NN Épinal (88), t.i. 577
Barbat	Pierre	soldat 2 ^e classe	14-12-1888	Vebret	92ième RI	25/08/1914	Domptail (88)	Disparu, retrouvé	NN Rambervillers (88), t.i. 142
Barrier	Ernest Jean	soldat 2 ^e classe	06-04-1895	Vebret	28ième B de Chasseurs Alpains	22/02/1919	Le Rivier (38)	Maladie service	
Benedit	Hugues	soldat	17-06-1887	Vebret	139ième RI	04/09/1916	Chaulnes (80)	Tué à l'ennemi	
Besson	Jules Pierre Justin	sergent	15-02-1890	Vebret	12ième B de Chasseurs à Pied	02/09/1914	Giragoutte, Les Trois-Épis (68)	Tué à l'ennemi	NN 'LE WETTSTEIN', Orbey (68), t.i. 842
Boudias	L	???					???		
Breton	Antony	soldat	27-12-1894	Vebret	105ième RI	15/03/1916	Montzéville (55)	Tué à l'ennemi	NN 'ESNES-EN-ARGONNE' (55), t.i. 1827
Chassang	J	???					???		
Chavinier	Léon François	soldat 2 ^e classe	04-10-1877	Vebret	286ième RI	12/12/1914	Seicheprey (54)	Décidé de suite des blessures	NN 'FLIREY' (54), t.i. 1044
Chavinier	Pierre Alphonse	soldat 2 ^e classe	17-04-1891	Vebret	86ième RI	17/09/1916	Vermandovillers (80)	Tué à l'ennemi	NN 'ALBERT' (80), t.i. 28
Chemina de	Jean Gaston	soldat 2 ^e classe	23-12-1889	Vebret	137ième RI	14/06/1916	à l'ambulance 3/12 à Balécourt (55)	Blessures de guerre	NN 'CHATTANCOURT' (55), t.i. 712
Cheyrier	Joseph Antoine	soldat 2 ^e classe	25-08-1890	Vebret	3ième Zouaves	28/09/1915	St Hilaire le Grand (51)	Tué à l'ennemi	
Cheyrier	Louis Antoine	soldat	26-11-1894	Antignac	413ième RI	01/08/1916	Bois Fumin (Verdun) (55)	Disparu	
Dégrenon	Gabriel	2e canonnier servant	16-11-1888	Vebret	36 R d'Artillerie	09/03/1916	Carrefour de la Chapelle (Mont sous les Côtes) (55)	Tué à l'ennemi	
Delmas	J	???					???		
Desir	Marius	soldat	28-04-1894	Vebret	20ième Escadron du Train des Equipages Militaires	09/12/1918	Couchal	Maladie au service	
Desir	Pierre	sergent	25-07-1885	Vebret	3ième Zouaves	25/09/1915	St Hilaire le Grand (51)	Tué à l'ennemi	NN 'SOMME-SUIPPE' (51), ossuaire 1
Dubois	Joseph	soldat	18-10-1889	Vebret	139ième RI	13/03/1916	Bois des Corbeaux, Cumières, Verdun (55)	Tué à l'ennemi	
Fauc	Pierre	soldat	09-12-	Vebret	139ième	03/09/19	Bois d'Anglemont,	Tué à	NN 'MENIL-

	Alexandre Eugène		1881		RI	14	Rambervillers (88)	l'ennemi	SUR-BELVITTE' (88), t.i. 799
Gauthier	Jean Marie	soldat 2 ^e classe	15-02-1884	Vebret	151 ^{ème} RI	20/05/1916	Mort Homme (55)	Tué à l'ennemi	NN 'GLORIEUX', Verdun (55), t.i. Carré B, Rang 3
Godeneche	François	soldat	04-10-1896	Vebret	8 ^{ème} RI	16/02/1917	à l'ambulance 9/3 à Somme-Tourbe (51)	Blessures de guerre	NN 'SAINT-JEAN-SUR-TOURBE' (51), t.i. 2093
Jouvain	Jules	soldat	13-04-1880	Vebret	139 ^{ème} RI	04/09/1916	Chaulnes (80)	Tué à l'ennemi	
Jouve	François	soldat	11-01-1885	Vebret	309 ^{ème} RI	29/09/1914	Richecourt (55)	Disparu	
Jouve	Jean Marie	soldat 2 ^e classe	14-09-1886	Vebret	238 ^{ème} RI	07/09/1914	Reez-Fosse-Martin (60)	Tué à l'ennemi	
Jouve	Louis Eugène Alexandre	Capitaine	30-05-1885	Gueret (23)	8 ^{ème} RI Coloniale	26/09/1915	Main de Massiges (51)	Tué à l'ennemi	
Juillard	Jean dit Alphonse	soldat	03-05-1889	Vebret	92 ^{ème} RI	22/09/1914	L'Écouvillon, Élincourt-Ste-Marguerite, Oise (60)	Disparu	
Juillard	Jean Pierre	caporal	19-01-1878	Vebret	238 ^{ème} RI	07/06/1916	Devant Verdun (secteur Tavannes) (55)	Tué à l'ennemi	
Lapeyre	R	???					???		
Marche	P	???					???		
Moins	François Ernest	Médecin Aide-Major	18-04-1888	Antignac	164 ^{ème} RI	31/05/1917	Mont-Haut, Massif de Moronvilliers (51)	Tué à l'ennemi	
Monier	Jules Anatole Marcel	soldat 2 ^e classe	06-05-1893	Vebret	13 ^{ème} B de Chasseurs Alpains	28/08/1914	Mandray (88)	Tué à l'ennemi	
Peythieu	Antoine Edouard	soldat	14-09-1890	Vebret	105 ^{ème} RI	22/10/1914	Ricquebourg, Ressons-sur-Matz (60)	Tué à l'ennemi	
Peythieu	François	soldat	09-09-1887	Vebret	5 ^{ème} RI Coloniale	25/09/1919	H.O. de Souain (51)	Tué à l'ennemi	
Peythieu	Pierre	soldat 1 ^e classe	12-11-1891	Vebret	22 ^{ème} B de Chasseurs Alpains	04/10/1918	à l'ambulance 3/53 à Ugny l'Equipée (80)	Blessures de guerre	
Pigot	François	soldat 2 ^e classe	27-11-1886	Vebret	36 ^{ème} RI Coloniale	20/08/1914	Gerbéviller (54)	Tué à l'ennemi	
Poignet	Jean Baptiste Leon Marcel	soldat	20-10-1895	Serilhac (19)	412 ^{ème} RI	10/06/1916	Côte 304, Esnes (55)	Tué à l'ennemi	
Prangère	Louis François	sergent	02-11-1896	Vebret	139 ^{ème} RI	20/08/1917	Boyau de la Cannebière, Côte 304, Esnes (55)	Tué à l'ennemi	
Raoux	Pierre Joseph	soldat	07-05-1896	La Monselie	105 ^{ème} RI	20/08/1917	Avocourt (55)	Tué à l'ennemi	
Raymond	François	soldat 2 ^e classe	20-12-1882	Vebret	151 ^{ème} RI	01/07/1915	Bois de la Gruerie (51)	Tué à l'ennemi	
Raymond	Jean Marie	soldat	02-01-1888	Vebret	115 ^{ème} RI	26/12/1918	Hopital temporaire No 6, Salonique,	Maladie	

	Alfred						Grèce		
Raynal	Antoine	soldat 2 ^e classe	23-07- 1880	Pourchere t, Vebret	146ième RI	01/03/19 16	Fleury, Verdun (55)	Tué à l'enne mi	
Refouvel et	Géraud	soldat 2 ^e classe	01-03- 1887	Vebret	139ième RI	15/07/19 18	Bois des Corbeaux, Cumières, Verdun (55)	Tué à l'enne mi	
Salesse	Joseph	soldat 2 ^e classe	08-02- 1892	Vebret	28ième B de Chasseu rs Alpains	16/04/19 17	Craonne (02)	Tué à l'enne mi	
Serre	M	???					???		
Serre	Michel Ernest	soldat 2 ^e classe	14-04- 1882	La Monselie	69ième B de Chasseu rs à Pied	08/10/19 15	Souain (51)	Disparu	
Taguet	Pierre	caporal	22-09- 1894	Ydes	92ième RI, detaché 139ième	01/06/19 18	Troësnes, Neuilly-St- Front (02)	Disparu	NN 'NEUILLY- SAINT-FRONT' (02), t.i. 891
Terrade	Jean Pierre	soldat 2 ^e classe	12-08- 1893	Vebret	16ième RI	20/08/19 14	Sarrebouurg (57)	Tué à l'enne mi	
Tournadr e	P	???							
Tyssandie r	Adrien	soldat	13-01- 1872	Vebret	100ième RIT	25/04/19 15	Lizerne, Ypres, Belgique	Tué à l'enne mi	
Tyssandie r	Antoine	soldat	24-11- 1878	Vebret	100ième RIT	12/12/19 14	Rémières, Limey (54)	Tué à l'enne mi	
Verdier	Louis	caporal fourrier	07-06- 1888	Champagn ac	321ième RT	19/04/19 18	St-Jans-Cappel, Méteren, Bailleul (59)	Tué à l'enne mi	
Vergeade	François Ernest	soldat 1 ^e classe	12-01- 1882	Vebret	139ième RI	10/03/19 16	Bois des Corbeaux, Cumières, Verdun (55)	Tué à l'enne mi	
Vidal	Jules	soldat 2 ^e classe	30-01- 1894	Vebret	83ième RI	22/12/19 14	Perthes-lès-Hurlus (51)	Tué à l'enne mi	NN 'LA CROUEE', Souain- Perthes-lès- Hurlus (51), t.i. 1330
Violle	Antoine	soldat	17-07- 1888	Vebret	27ième B de Chasseu rs Alpains	24/12/19 15	Hartmannswillerkopf/ Viel Armand (68)	Tué à l'enne mi	
Violle	Jean Baptiste	matelo t 3 ^e classe	14-12- 1891	Vebret	Marines	08/02/19 16	Au bord de batiment "Amiral Charner", 15 milles O de Beyrouth	Disparu avec son batime nt	
Violle	Léger	soldat 2 ^e classe	20-06- 1891	Vebret	216ième RI	03/06/19 16	Vaux-Châpitre (55)	Tué à l'enne mi	
1939- 1945									
Beynat	J.H.	???							
Chabaud	E	???							
Juillard	M	???							

Merci à Nico, sympathique Hollandais qui nous a fait partager ses trouvailles....

JEUX

SUDOKU : proposé par Claude Bonnot de Champassis. (Solution dans le prochain bulletin)

Grille 42									Solution de la grille sudoku 41 du bulletin précédent								
	3	1		9			4		3	7	2	9	5	1	4	6	8
8	4		2						8	5	6	4	2	3	1	9	7
					5	3		2	4	1	9	7	6	8	5	2	3
	7		3		9			1	9	8	1	6	4	5	3	7	2
				5			3		7	6	4	8	3	2	9	5	1
1	6			2		5		7	5	2	3	1	9	7	6	8	4
		4	5				2		6	9	8	3	7	4	2	1	5
				3		6		4	1	4	5	2	8	6	7	3	9
7					8				2	3	7	5	1	9	8	4	6

Mots croisés grille n°42 (de C. & D. Letemplier)

(Solution dans le prochain bulletin)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
I											<p>Vertical :</p> <p>1 – Est appréciée glacée, fouettée et même anglaise – Il apparaît après « Moteur ! ».</p> <p>2 – Laitière blanche et noire.</p> <p>3 – But du clown.</p> <p>4 – Tout va bien – Nettoie le conduit.</p> <p>5 – Inconnu célèbre – Revenu de banque.</p> <p>6 – Retrait de ligne.</p> <p>7 – Atmosphère – Préparer sa monture.</p> <p>8 – Pareil abrégé – Tel un perroquet.</p> <p>9 – En fonction de – Villa à Tivoli.</p> <p>10 – Agitation.</p> <p>Horizontal :</p> <p>I – Nourrice du Morvan.</p> <p>II – Suivi par le gothique – Pareil.</p> <p>III – Sortis des urnes – Argon – Chemin de halage.</p> <p>IV – Habitat sous le soleil – Unité astronomique – plus rapide que sa larve.</p> <p>V – Vitaminé.</p> <p>VI – Évacuer les eaux.</p>
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
<p>VII – Calcium – Substantifique chez Rabelais.</p> <p>VIII – Ventura intime – protection de couche.</p>											<p>IX – Un, rouge ou noir – Arrivé parmi nous – Posséda.</p> <p>X – Fondateur – es perdu.</p>

Solution mots croisés grille n°41

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	H	A	T	A	I	G	N	E	S
II	H	I	B	E	R	N	E		N	O
III	O	S	E		M	A	N	I	F	S
IV	U	T	I	L	E		T		A	I
V	F	O	L	I	E		I	N	N	E
VI	A	R	L	E	S		A	R	C	S
VII	R	I	E	N		A	N		E	
VIII	C	E		S	O	I	E	S		A
IX	I	N	O		U	N		O	G	M
X		S	U	S	T	E	N	T	E	E

Vertical :

- 1 – Plat bien apprécié l'hiver.
- 2 – Journalistes enquêteurs du passé.
- 3 – Reine ou ouvrière – Alternative.
- 4 – Guide lignes – Sont hypertextes sur internet.
- 5 – Prêtes à en découdre – Sortie en tennis.
- 6 – Conservateur de bandes – Premier venu.
- 7 – Riom la fête chaque année.
- 8 – Journal du Centre-Poitou – niais.
- 9 – Ses souvenirs sont généralement émouvants – Mère de terre.
- 10 – Images fidèles – Esprit.

Horizontal :

- I – Fruits d'automne succulents ou violents.
- II – L'ours en hiver – Docteur s'opposant à Bond.
- III – N'a pas peur – Actions en 36 ou 68.
- IV – Rend service – Possède.
- V – Ne fait pas peur quand elle est douce – Non acquis.
- VI – Une de ses habitantes a inspiré Bizet et Daudet – Station des Alpes.
- VII – Trois fois, ce n'est pas grand chose – Son 1^{er} jour est fêté.
- VIII – Démonstratif – poils de sangliers.
- IX – Nourrice de Dionysos – Début d'une longue liste – Tel certain maïs.
- X – Nourrie du temps de Molière.

Le CLIC du Haut-Cantal

Au cours de l'année 2015, 378 personnes (125 Hommes, 253 Femmes) ont eu recours aux services du CLIC. Par rapport à 2014, le nombre de personnes accompagnées (+27), de sollicitations (+36) et de demandes (+108) continue d'augmenter de manière significative.

Cette année, le CLIC a réalisé 753 entretiens. Le CLIC participe à des réunions où sont exposées les situations des personnes demandant à bénéficier de l'APA et où est défini leur plan d'aide. La demande d'aide émane majoritairement des professionnels (40% : services d'aide à domicile 17,20%, établissements hospitaliers 9,55% et travailleurs sociaux 4,88%), de l'entourage : 36 % ou de la personne elle-même 24 %.

En 2015, sur les 471 sollicitations des coordinatrices du CLIC, 86 d'entre elles étaient dans un contexte de sortie d'hospitalisation.

Répartition géographique : Pays Gentianè 48%, Cézallier 9%, Sumène-Artense 43%

CLIC du Haut-Cantal
 ✉ Place de la Gare 15400 Riom-ès-Montagnes
 ☎ 04 71 78 25 10 📠 04 71 78 29 51
 ✉ clic@pays-gentiane.com
 🌐 viavialle@pays-gentiane.com

Communes	Pers aidées	Communes	Pers aidées
Antignac	3	Menet	6
Apchon	9	Montboudif	0
Bassignac	1	Montgreleix	0
Beaulieu	1	Riom-ès-Montagnes	105
Champagnac	9	Saignes	16
Champs/Tarentaine Marchal	46	Saint Amandin	8
Chanterelle	1	Saint Bonnet de Condat	3



Cheylade	5	Saint Hippolyte	5
Collandres	6	Saint Pierre	1
Condat	20	Saint Etienne de Chomeil	9
La Monselie	2	Sauvat	3
Lanobre	32	Trémouille	3
Le Claux	5	Trizac	13
Le Monteil	8	Valette	4
Lugarde	6	Vebret	11
Madic	5	Veyrières	2
Marcenat	5	Ydes	20
Marchastel	3		



Principales informations et aides apportées par le CLIC

Le CLIC accompagne les personnes âgées qui rencontrent des difficultés liées au maintien à domicile (perte d'autonomie, maladie, isolement,...). Les coordinatrices analysent et évaluent la situation globale à partir du discours de la personne, de son entourage mais aussi de leurs observations et celles de leurs partenaires pour déterminer ensemble un projet de vie et définir un plan d'aide adapté aux besoins de la personne.

Les demandes d'information et d'accompagnement les plus fréquentes portent (dans l'ordre) sur l'APA à domicile, les aides ménagères et auxiliaires de vie, les prises en charge par les caisses de retraite, les soins de nursing (par SSIAD ou infirmiers libéraux), l'adaptation du logement (comprenant les travaux d'accessibilité et l'information sur le matériel médical), la télé-alarme et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

L'action du CLIC a donc pour finalité le maintien au domicile de la personne âgée dans les meilleures conditions possibles, ce qui favorise ainsi son bien-être. Toutefois, lorsque le maintien à domicile devient dangereux, les coordinatrices peuvent accompagner les personnes vers une entrée en établissement (information, visite établissement, réunion avec partenaires).

Les actions collectives

Actions de groupe auprès des personnes âgées et de leurs aidants familiaux, en lien avec plusieurs partenaires.

- Soutien aux aidants familiaux
- Actions de prévention liée à la perte d'autonomie (Théâtre forum, Ateliers Mémoire, Ateliers Équilibre, Ateliers Cuisine, Ateliers du Bien Vieillir...)
- Journée d'Information Maltraitance
- Le Contrat Local de Santé :
- MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) :
- Participation aux sous-groupes de travail du Dispositif Départemental des Aidants Familiaux du Cantal, notamment « communication » et « service de répit »
- travail autour du réseau visiteurs bénévoles à domicile **Brin de Causette**
- travail de réflexion sur le projet d'accueil de jour itinérant
- Participation à l'organisation d'une formation gestes et postures
- Participation à l'organisation de séances répit à destination des aidants familiaux : musicothérapie, sophro-relaxation et art-thérapie
- participation aux groupes de travail du Contrat Local de Santé du Pays Haut Cantal Dordogne
- participation au groupe de travail « tactique » de la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer (MAIA)

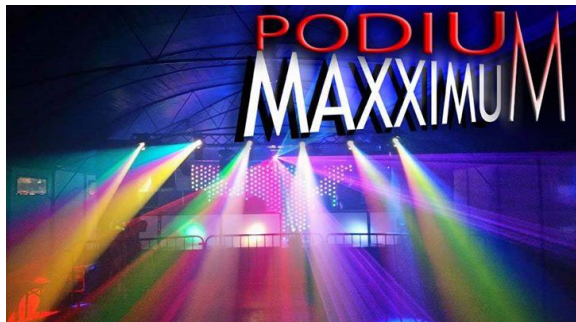
Nous invitons chaque partenaire et élu à nous contacter dès qu'ils ont connaissance d'une personne âgée dont la situation à domicile les inquiète ou pourrait se dérouler dans de meilleures conditions, afin que nous puissions intervenir avant que la situation ne soit trop dégradée.

VEBRET EN FETE

6 et 7 août 2016

Organisé par le Comité d'Animation et de Loisirs

Samedi 06 août 2016



A partir de 8h : Vente de pains, tartes, pizzas et tripes

A partir de 9h : Vide Grenier (emplacement gratuit)

14h : Concours de pétanque 10 € par équipe

Lots : 80€, 60€, 40€, 2 bouteilles de Ricard, 2 bouteilles de Salers, 2 bouteilles de Muscat

16h30 : Massacre des toupines (les jouets tombent du ciel)

20h : Repas dansant avec Podium Maximum

23h : Bal avec Podium Maximum – Entrée gratuite

<u>Menu adultes 12€</u> Salade composée Rôti de veau sauce au poivre Gratin dauphinois Fromage Crème brûlée Café	<u>Menu enfant 6€</u> Rôti de veau gratin dauphinois Crème brûlée
Tél . : 04 71 40 23 17 - 09 67 44 91 47	

Dimanche 07 août

11h : Messe et dépôt de gerbes

11h30 : Spectacle de félins (1er passage, puis exposition des félins pour la journée)

12h : Verre de l'amitié offert par la municipalité

15h : Spectacle de félins (2eme passage)

17h : Jeux pour enfants (- de 12 ans)

18h : Spectacle de félins (3eme passage)

19h : Repas auvergnat

22h30 : Retraite aux flambeaux

23h : Feux d'artifice Suivi d'un bal avec Gaité Musette



Pendant toute la fête, attractions foraines
pour petits et grands !